



Partage judiciaire entre ex epoux

Par **patleb**, le **12/10/2014** à **23:12**

bonjours,

je me permet de vous contacter car je ne sais plus quoi faire !

voilà ,en juin 2000 je demande le divorce, depuis 2003 je suis divorcé d'avec le père de mon fils, mais séparé depuis aout 2000 j'ai quitté le domicile conjugal avec mon fils dont j'ai la garde et avec l'accord du juge,le divorce est prononcé aux torts de monsieur à 100/100,puis notre maison est vendu en 2004 mais l'argent est bloqué chez le notaire à la demande de mon avocat !depuis le tribunal à mandaté un notaire pour effectuer le partage judiciaire ,à chaque réunion mon ex- mari était en désaccord avec quelques choses après deux ou trois désaccords non fondés le notaire lui a fait un procès verbale de difficulté ,l'affaire à été rejuger,et tous les themes et conclusions du 1er jugement sont resté les mêmes que la première fois ,depuis de nouvelles réunions chez le notaire mandaté et mon ex -mari n'est toujours pas d'accord ,cela fait deux ans que le notaire m'a dit qu'il allait reprendre le dossier et à ce jours toujours rien ! cela fait 10 ans que la maison à été vendu et l'argent restant après avoir remboursé la banque est toujours bloqué chez le notaire !que puis je faire ? à qui m'adresser pour débloquer cette affaire de partage ? je suis à bout et j'aimerais tant tourner cette page et vivre normalement ! merci d'avance pour votre aide